

ACTUALITE RECRUTEMENT : CONCOURS GARDIEN DE LA PAIX



Le concours de gardien de la paix est d'actualité !

Être gardien de la paix, c'est avoir accès, tout au long de sa carrière, à de multiples métiers et de nombreuses possibilités d'évolution :

- métiers de la sécurité publique : assistance aux personnes, intervention, prévention des actes de délinquance, investigation,
- métiers des compagnies républicaines de sécurité (CRS) : maintien de l'ordre, police autoroutière, secours en haute montagne,
- métiers de la police aux frontières (PAF) : contrôle des flux migratoires, lutte contre le travail clandestin, sûreté aéroportuaire, sécurité dans les transports ferroviaires,
- métiers de la police judiciaire : lutte contre la criminalité organisée,
- métiers du renseignement...



Le recrutement des gardiens de la paix s'élargit :

Il est d'abord accessible aux personnes extérieures à l'institution sous certaines conditions. Il convient pour elles de passer le concours externe.

Par ailleurs, la création d'un concours interne, en 2020, permet aux agents publics d'intégrer la police nationale. Ce concours peut concerner les agents de la fonction publique d'Etat, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière, des organisations internationales intergouvernementales et les militaires (premier concours interne).

Les adjoints de sécurité et les gendarmes adjoints volontaires continuent à bénéficier d'un accès qui leur est propre (second concours interne).

La carrière des gardiens de la paix :

Après leur réussite au concours, les lauréats bénéficient d'une formation initiale rémunérée de huit mois au sein d'une école nationale de police. Ils choisissent leur première affectation en fonction de leur rang de classement. Au terme de seize mois, ils sont titularisés. Bénéficiant alors de la continuité de l'emploi, ils peuvent connaître de multiples possibilités d'évolution : géographique, fonctionnelle, hiérarchique.



En 2020, plus de 3000 postes sont offerts !

Les inscriptions au concours se font via le site www.lapolicenationalerecrute.fr ou www.devenirpolicier.fr et sont ouvertes jusqu'au 24 juillet 2020. Les premières épreuves (écrites) se dérouleront le 22 septembre 2020.



QUELQUES LIENS UTILES:

- les conditions d'accès :
www.lapolicenationalerecrute.fr/Concours-etselections/Gardien-de-la-paix/Conditions-d-acces
- les épreuves :
www.lapolicenationalerecrute.fr/Concours-etselections/Gardien-de-la-paix/Epreuves

CONTACT INFO:

Tél.: 03 87 16 13 69

info-police-recrutement-metz@interieur.gouv.fr